

sévèrement critiqué par le NPD en particulier. Le Parti libéral n'a pas catégoriquement rejeté l'idée de vendre des armes, mais il a estimé que l'amendement proposé était trop permissif. Les députés libéraux ont indiqué qu'en Comité, ils proposeraient des sous-amendements précis «de façon à restreindre la liste des pays pouvant acheter des armes au Canada et à faire en sorte que cette liste et l'adjonction de tout pays à celle-ci soient examinées et approuvées par un comité parlementaire».¹⁶

M. John Brewin, porte-parole du NPD, a expliqué qu'en dépit des avantages économiques des contrats proposés, son parti s'opposait aux amendements «permettant l'importation et l'exportation d'armes automatiques partout dans le monde». Il a ajouté :

Le Parti libéral souhaite que le projet de loi passe rapidement à l'étape de l'examen en comité où il pourra faire l'objet d'amendements de forme. La question dont la Chambre est saisie aujourd'hui concerne le principe du projet de loi. Nous, du Nouveau Parti démocratique, sommes farouchement et immuablement opposés à ce projet de loi qui permettra l'exportation d'armes automatiques partout dans le monde, ce qui va tout à fait à l'encontre des efforts visant à restreindre les ventes d'armes, lesquelles sont, au XX^e siècle, une menace à l'existence de l'humanité.

Alors que le gouvernement vient tout juste de faire un effort, ou du moins c'est ce qu'il prétend, pour essayer de restreindre ces ventes, quel est l'un des premiers projets de loi qu'il dépose à la Chambre au cours de la présente session ? Un projet de loi qui permet au Canada d'exporter encore plus d'armes partout dans le monde.¹⁷

Au cours des débats parlementaires, M. Michael Wilson a clarifié la situation de l'Arabie saoudite par rapport aux amendements proposés. En présentant le projet de loi, il a signalé que la nouvelle Liste de contrôle des ventes d'armes à feu automatiques ne comprendrait que les pays avec lesquels le Canada a signé un «accord intergouvernemental sur la recherche, le développement et la production en matière de défense». À la question de savoir si un tel accord existait entre le Canada et l'Arabie saoudite, le ministre a répondu : «Nous n'avons pas conclu d'arrangement avec l'Arabie saoudite. Il faudra en conclure un avant de pouvoir exporter dans ce pays».¹⁸

¹⁶*Débats de la Chambre des communes*, 30 mai 1991, p. 837.

¹⁷*Débats de la Chambre des communes*, 30 mai 1991, p. 793.

¹⁸*Débats de la Chambre des communes*, 30 mai 1991, p. 792.